

CIRCUIT DM	FICHE DE FONCTION D'UN PERSONNEL PHARMACEUTIQUE DEDIE DANS LES UNITES DE SOINS	PLAN D' ACTIONS DE REDUCTION DES RISQUES FICHE N° 25
-------------------	---	---

OBJET : Missions d'un personnel pharmaceutique dédié dans les unités de soins

Si actions de prévention → mettre 1	1	Si actions de protection → mettre 2		Si actions mixtes → mettre 3			
Taux de couverture estimé des actions décrites par rapport aux actions nécessaires pour réduire le risque initial			0%	25%	50%	75%	100%

CADRE GENERAL : Sécurisation du circuit des dispositifs médicaux

DOMAINE D'APPLICATION : Référents pharmaceutiques des DM dans les unités de soins

ABREVIATIONS

DM : dispositif médical
 BPPH : bonnes pratiques de pharmacie hospitalière
 SFPC : société française de pharmacie clinique
 DSSI : directeur des services de soins
 IDE : infirmière diplômée d'état
 CME : Commission/ Conférence Médicale d'Etablissement
 ASH : agent de service hospitalier
 US : unité de soins

ACTIONS DE REDUCTION DES RISQUES

Désignation de l'action	définir une fiche de fonction des personnels pharmaceutiques dédiés		
Objectifs (principal, opérationnel)	Assurer une continuité de la prestation pharmaceutique au sein des US		
Référentiels : -BPPH -SFPC	Pilote : Pharmacien – DSI Cadre pharmacie	Acteurs associés : Médecins(CME), cadres, IDE, ASH, Préparateur	

Mise en Œuvre	<p>1. Etablir une fiche de poste :</p> <p>1.1 Missions</p> <p>a) Fonction : approvisionnement -Assurer la demande en fonction des besoins -Assurer la réception des DM, éventuellement la mise en stock -Réaliser les inventaires, -Mettre en place et suivre les dépôts, -Mise à jour des dotations</p> <p>b) Fonction : gestion des stocks -Organisation des zones de stockage -Surveiller les stocks et réapprovisionnement si besoin, -Veiller au suivi des rotations des stocks, -Surveiller les périmés, - Identifier les non-conformités ou les anticiper, -Prendre les mesures correctives nécessaires à tout dysfonctionnement,</p> <p>c) Concourir à la matériovigilance -Assurer le retrait de lots dans le cadre des alertes -Favoriser le signalement -Participer à la mise en œuvre d'actions correctives -Contribuer à la traçabilité exhaustive des DMI (GHS ou non)</p> <p>d) Achat -Contribuer/optimiser l'évaluation des DM lors des phases d'essai -Informers les changements de produits -Mise en place de nouvelles références</p> <p>1.2 Compétences -Savoir être : communicant, engagé, impliqué, motivé, empathie -Savoir : connaître le fonctionnement de l'unité, du circuit logistique, des contraintes et des objectifs de la politique des produits de santé, connaître les DM, les outils de gestion et de traçabilité, -Savoir-faire : autonomie, initiative, respect des règles de l'institution et du service,</p> <p>1.3 Autorités fonctionnelles et hiérarchiques -Autorité technique/fonctionnelle : le pharmacien</p>
----------------------	---

	<p>-Autorités hiérarchiques : Le cadre de santé de la pharmacie</p> <p>2. Mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> -Nommer les personnes -A titre expérimental dans les services interventionnelles (bloc, cardio, radio..) -Déploiement en fonction des résultats avec planification en priorisant les unités présentant un niveau de risque (criticité) élevé -Assurer la continuité de la prestation 				
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources humaines - Formation - Outils nomades 				
Mode de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> -Evaluation semestrielle au début, puis annuelle -Accompagnement et ajustement dans la mise en œuvre 				
Validation	Pharmacien et DSI				
Effort	3				
Liens avec d'autres fiches d'action	<ul style="list-style-type: none"> Audit des stocks (fiche n°16) Gestion des stocks dans les US (fiche n°15) Gestion de stock (fiche n°14) Mise en place de référents (fiche n°4) Dotation d'une unité de soins (fiche n°13) 				
PROCEDURE DEGRADEE :					
EFFETS SECONDAIRES DES ACTIONS					
Description des effets secondaires identifiés					
<ul style="list-style-type: none"> - Continuité de la prestation - Intégration difficile - Perte d'appartenance 					
Actions de maîtrise des effets secondaires					
<ul style="list-style-type: none"> - Désignation de suppléants - Revue de contrat 					
Taux de maîtrise des risques des effets secondaires	0%	25%	50%	75%	100%